

# Dispenses de service/ Congés pour activités sportives



## Dispenses de service/congés pour activités sportives pour les arbitres internationaux

CONDITIONS	FWB	RW	Enseignement
Référence	Circulaire N°2010/MINFP/01	Circulaire N°2010/MINFP/02	Circulaire N°4087 du 11/07/2012
Manifestation sportive	Jeux Olympiques / Jeux paralympiques / Championnats du Monde ou d'Europe / Universiades Toute compétition y assimilée par le Gouvernement après avis de l'AGSport, compte tenu de la notoriété et du niveau de la compétition		
Statut sportif	Sportifs reconnus comme: Sportifs de haut niveau (SHN) Espoirs sportifs (ES)		Sportifs reconnus comme: Sportifs de haut niveau (SHN)*
Objet	temps/période de la <b>participation</b> et/ou de la <b>préparation</b> à la participation		
Durée	Max. <b>70 jours ouvrables</b>		Max. <b>30 jours ouvrables</b>

## Dispenses de service/congés pour activités sportives pour les arbitres internationaux

PROCEDURE		FWB	RW	Enseignement
Dans les plus brefs délais	1. Avis AGSport	<p>À: AG Sport  <b>Lettre de demande d'avis</b>            (réf. texte réglementaire, poste, date, durée, manifestation sportive)</p>		<p>À: AG Sport  <b>Formulaire de demande d'avis</b></p>
		<p><b>Annexes:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Attestation statut/qualité*</b></li> <li>- <b>Avis d'opportunité de la fédération sportive</b></li> </ul>		
<30J avant le congé	2. Demande de congé	<p>À: autorité (par voie hiérarchique)</p>		<p>À: PO  <b>Lettre</b> (date et durée du congé)</p>
		<p><b>Avis favorable de l'AGSport</b>            + Tous les documents ci-dessus.</p>		
	3. Accord par autorité	<p>Secrétaire général du MFWB/fonctionnaire dirigeant compétent</p>	<p>Directeur général du Personnel du SPW/fonctionnaire dirigeant compétent</p>	<p>PO            Qui le soumet pour approbation au Gouvernement</p>

# Dispenses de service/congés pour activités sportives pour les arbitres internationaux

CONDITIONS	Province de Liège
Référence	Annexe 4 du statut administratif du personnel provincial NON enseignant "régime des congés, absences et dispenses de service" - Chapitre 21, art. 38 Règlement général organique des Services provinciaux, art. 26, alinéa 22
Manifestation sportive	Jeux Olympiques / Jeux paralympiques / Championnats du Monde ou d'Europe / Universiades Toute compétition internationale officiellement reconnue par les fédérations sportives
Statut sportif	Sportifs reconnus comme: Sportifs de haut niveau (SHN)
Objet	temps/période de la <b>participation</b> et/ou de la <b>préparation</b> à la participation
Durée	Max. <b>30 jours ouvrables/année civile</b>

PROCEDURE		
<1 mois avant le congé	1. Demande de congé	À: Collège provincial (par voie hiérarchique) Lettre (date et durée du congé) <u>Annexe</u> : document officiel requérant sa participation à la manifestation sportive
	2. Accord par autorité	Direction qui soumet l'avis au Collège provincial

## Dispenses de service/congés pour activités sportives pour les arbitres internationaux

- Fonction publique **fédérale**
  - Pas de directives générales et uniformes : chaque fonctionnaire dirigeant peut déterminer lui-même pour quels événements et dans quelle mesure une dispense de service peut être accordée après concertation avec les organisations syndicales représentatives.

CONDITIONS	Fédéral
	<b>Dispenses de service <u>exceptionnelles</u></b>
<b>Référence</b>	<b>Pas de directives générales et uniformes</b>
Manifestation sportive	manifestations sportives intéressantes telles que : les Jeux Olympiques, les championnats d'Europe ou du Monde.
Statut sportif	<b>Sportifs de haut niveau (non rémunérés)</b>
Durée	Dispense de service exceptionnelle

« **dispense de service** »: l'autorisation accordée à l'agent de s'absenter pendant les heures de service pour une durée déterminée avec maintien de tous ses droits (article 3 de l'arrêté royal du 19 novembre 1998).

## Dispenses de service/congés pour activités sportives

- Plus d'infos:
  - **TABLEAU DE SYNTHÈSE DES TEXTES RÉGLEMENTAIRES EN MATIÈRE D'OCTROI DE DISPENSE DE SERVICE**
  - Service Projet de Vie Adeps:
    - Marine SEIJKENS – [marine.seijkens@cfwb.be](mailto:marine.seijkens@cfwb.be)
    - Olivier FORTAMPS – [olivier.fortamps@cfwb.be](mailto:olivier.fortamps@cfwb.be)